



VOUS PROPOSEZ VOUS CHOISISSEZ



BUDGET PARTICIPATIF

Si vous avez un projet à proposer à Guillestre ?

Vous pourrez du **1^{er} au 30 septembre** déposer vos idées sur internet ou en mairie en remplissant le formulaire.

Retrouvez toutes les infos et les dates principales :

- Audition des porteurs de projet
- Campagne de présentation des projets
- Vote
- Cérémonie de proclamation des résultats

Sur le site internet : ville-guillestre.fr

(Onglet Mairie/proximité/budget participatif).

Le Conseil municipal s'est réuni le **mardi 28 juin 2022**. Les délibérations suivantes ont été débattues et votées :

• **VIVRE ENSEMBLE**

➤ **DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DU CINEMA** : Après l'avis de la commission d'appels d'offres de la commune et après négociation auprès des 2 candidats déclarés, le Conseil municipal a attribué cette délégation à **Cin'Valley**, l'actuel délégataire. Le projet de **modernisation de la salle** de projection avec des « salons cinéma », l'application de **tarifs adaptés au territoire**, le **renforcement des partenariats locaux**, la prise en charge des frais de fonctionnement du bâtiment, le **versement d'une redevance à la commune en fonction des entrées** sont les principaux éléments de la convention qui sera signée avec le délégataire.

➤ **FOURNITURE DES REPAS DE L'ECOLE ELEMENTAIRE** : Après étude des 2 offres reçues et après avis de la commission, le Conseil municipal a attribué le marché des repas de l'école élémentaire à **CAPVERB (CIAL)**. Les repas de l'école maternelle et des mercredis seront toujours préparés à la crèche.

➤ **ORGANISATION DE LA COURSE « LA GUILLESTROISE »** : Depuis 2 ans, en raison de la crise sanitaire et après avoir perdu notre organisateur habituel, la « Guillestroise », course traditionnelle du week-end de la Saint-Luc, n'avait plus eu lieu. Un nouveau partenaire s'est proposé pour reprendre l'organisation de la course : **AS2PIC**. Cette épreuve aura donc lieu le **dimanche 16 octobre et sera suivie par la course des enfants**.

➤ **ORGANISATION DU FESTIVAL COMEDIA** : Ce festival est organisé depuis 19 ans et à Guillestre en 2018 et 2019. Afin d'avoir une culture de proximité, accessible et de qualité, la commune a décidé de conventionner avec l'association Rions de Soleil qui organise le festival, **du 29 septembre au 2 octobre**.

• **CADRE DE VIE**

➤ **STATUTS DU SYMENERGIE05** : Ce syndicat d'électrification, dont la commune est adhérente, change de nom (Territoire d'énergie-Hautes-Alpes) et d'adresse (Chorges). Mais il prend aussi de nouvelles compétences : **actions sur l'efficacité énergétique, recharge de véhicules au gaz et distribution d'hydrogène**.

➤ **CONVENTION AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER REGIONAL** : Afin de poursuivre le travail de restructuration urbaine sur le centre ancien, **la commune et l'EPFR vont prolonger leur partenariat jusqu'en décembre 2025**. L'EPFR a déjà acquis un immeuble pour le compte de la commune et mène actuellement une procédure de déclaration d'utilité publique sur des immeubles pour créer des logements.

➤ **JARDIN DES TULIPES** : Au vu du retard pris dans ce projet, **certaines subventions doivent être redemandées car elles sont aujourd'hui caduques. Le projet doit être clôturé au 31 août 2022**.

➤ **EAU POTABLE** : Afin de **rembourser des abonnés qui ont contesté tardivement leurs factures**, il faut débloquer une somme de 5 000€ non prévue initialement au budget prévisionnel.

• **RESSOURCES / INSTITUTION POLITIQUE**

➤ **FINANCES** : Afin d'anticiper de nouvelles règles de comptabilité qui deviendront obligatoires en 2024, la commune a décidé de **basculer dans ce nouveau mode comptable à partir du 1^{er} janvier 2023**. Ce modèle permettra une simplification et une modernisation budgétaires. Tous les budgets communaux sont concernés hormis les budgets à autonomie financière (eau, camping, réseau de chaleur).

➤ **PUBLICITE DES ACTES PRIS PAR LA COMMUNE** : A compter du 1^{er} juillet 2022, la commune a décidé de publier les actes (délibérations, arrêtés et décisions) uniquement sous forme électronique sur le site de la mairie.

➤ **CREATION DE POSTES** : Afin de répondre aux besoins estivaux, aux animations et à la réorganisation des services de la commune, **2 renforts saisonniers vont être recrutés** : l'un aux services techniques et l'autre aux services administratifs.

AGENDA

➤ **MARCHE DES PRODUCTEURS** : Le marché des producteurs-artisans vous accueille **tous les mercredis de 17h30-20h30** sur la place Bonnet à partir **du mercredi 6 juillet au 24 août**.

➤ **CONCERT ELECTRO** : L'association Musik' Alp organise **un concert « Dub session 2 » le samedi 30 juillet** à la salle du Queyron. **Au programme** : Tétra Hydro K featuring, Guru Banton, Karabasse Sound System en featuring avec Dan I et les Dub Riders. **Billets** : **Phase 1** : 10€ (100 places disponibles), **Phase 2** : 12€ (100 places disponibles), **Tarif plein, sur place** : 15€ (400 places disponibles). **Ouverture des portes :19h**.

Navettes gratuites vers Embrun et Briançon. **Réservations** : www.helloasso.com/associations/muzik-alp/evenements/muzik-alp-dub-session-2

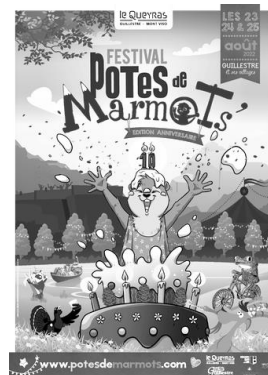
➤ **DON DU SANG** : prochaine collecte le **lundi 1^{er} août - 8h-13h30** à la salle du Queyron.

➤ **ANIMATIONS BIBLIOTHEQUE** :

✓ **Vendredi 19 août à 10h** : Bébés lecteurs, des histoires et des comptines pour les enfants de 3 mois à 3 ans. Entrée libre.

✓ **Mercredi 24 août à partir de 15h** : Dans le cadre de potes de Marmots : atelier « créer ton marque page ».

➤ **POTES DE MARMOTS** : Le festival fête ses 10 ans ! Retrouvez toutes les animations que vous avez aimé depuis cette décennie dans le centre-ville de Guillestre **les 23, 24 et 25 août 2022**. Toutes les infos sur www.potesdemarmots.com



BON A SAVOIR ...

➤ **STATIONNEMENT JOUR DU MARCHE HEBDOMADAIRE** : Pour sa bonne organisation, penser à **ne pas laisser vos voitures stationnées sur les rues du marché** : rue Petsche, rue de Fontloubé, tour de l'église, rue des Champs Elysées, bas de la route du Queyras et du chemin des Diligences ainsi que sur les places du centre. Merci de votre compréhension.

➤ **RAPPEL CARTE JEUNE** : N'oubliez pas de déposer votre dossier pour bénéficier de la carte jeune (CCAS) **avant le 15 juillet** en mairie. Elle d'adresse à tous **les guillestrins de moins de 25 ans**. Pleins d'avantages chez les commerçants !

➤ **VITESSE DE CIRCULATION** : Il est rappelé que la vitesse **est limitée à 30km/h** dans le centre-ville. Merci de respecter cette limitation pour la sécurité de tous.

➤ **DECHETERIE** : La déchèterie de Guillestre est ouverte de **8h30-12h et de 14h-17h** du lundi au samedi. Renseignements au 06 29 10 00 26 ou 04 92 45 13 61

➤ **COUPURE ELECTRICITE** : Enedis sera contraint de couper l'électricité **de 9h30-11h30** le lundi 11 juillet pour effectuer des travaux. Plusieurs quartiers seront concernés, vous allez être prévenus par lettre ou mail.

➤ **OFFRES D'EMPLOI** : La commune recrute :

✓ **Un agent saisonnier pour les services techniques** : agent polyvalent qui assurera l'entretien de la voirie, des espaces publics, des espaces verts et des bâtiments communaux. Emploi à plein temps et pour une durée de 6 mois.

✓ **Un agent territorial spécialisé dans les écoles maternelles (ATSEM)** pour accompagner les enfants durant les temps scolaires et périscolaires. Poste à temps non complet (80% minimum), à pourvoir à compter du 30 août 2022.

✓ **Un(e) directeur (rice) de l'accueil de loisirs** qui aura pour missions de mettre en œuvre avec son équipe un projet pédagogique en lien avec le projet éducatif du service. Poste à 30 heures / semaine, à pourvoir à compter 29 août 2022.

✓ **Un (e) agent (e) administratif (ive)** pour assurer l'accueil physique et téléphonique du public, les démarches administratives, le service CNI/Passeports, la gestion des mails et des courriers. Poste non complet, à pourvoir rapidement.

➤ **INTERDICTION ROUTE DU QUEYRAS POUR LES VELOS** : Au vu de la circulation et pour éviter des éventuels accidents, la portion de la route du Queyras, du Porteau jusqu'à la Maison du Roy, est fermée aux cyclistes jusqu'à mi-septembre. Cependant une déviation est possible par la route de la Viste (Suivez la flèche !)



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : mardi 6 septembre à 20h30 à la mairie
La séance est publique. Contacts : www.ville-guillestre.fr ou **04.92.45.04.03**